



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 54 boulevard Raspail
75006 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 54 boulevard Raspail
75006 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Au Conseil de surveillance,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne, les informations significatives mentionnées dans l'annexe et les comptes d'immobilisations et d'amortissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres du conseil de surveillance.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Boulogne, le 11 septembre 2020

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN

AU

31 DECEMBRE 2019

Bilan Actif

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 04/09/20

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	624 142	580 809	43 333	74 627
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	25 100		25 100	16 815
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	649 242	580 809	68 433	91 442
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	989 945		989 945	989 945
Constructions	6 329 049	3 571 466	2 757 582	2 917 869
Matériels et ouvrages (bibliothèque)	10 345 972	35 959	10 310 013	10 227 122
Autres immobilisations corporelles	3 790 719	2 769 916	1 020 803	1 208 669
Immobilisations en cours				15 427
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	21 455 684	6 377 341	15 078 343	15 359 031
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				381
Prêts	88 654	78 147	10 508	6 861
Autres immobilisations financières	61		61	61
TOTAL immobilisations financières :	88 715	78 147	10 569	7 303
ACTIF IMMOBILISÉ	22 193 642	7 036 297	15 157 345	15 457 777

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production (Publications)	7 950		7 950	7 950
Stocks produits finis (Publications)	1 117 639	1 058 028	59 611	73 627
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 125 589	1 058 028	67 561	81 577
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	338 358	55 218	283 141	125 558
Autres créances	1 678 458	619 385	1 059 073	524 422
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 016 817	674 603	1 342 214	649 981
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	500 000	1 120	498 880	2 084 330
Disponibilités	12 993 446		12 993 446	11 235 538
Charges constatées d'avance	64 172		64 172	69 889
TOTAL disponibilités et divers :	13 557 618	1 120	13 556 498	13 389 758
ACTIF CIRCULANT	16 700 024	1 733 751	14 966 273	14 121 316

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	38 893 666	8 770 048	30 123 618	29 579 093
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/09/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Fonds statutaires dont versé	3 000 152	3 000 152
Réserves statutaires ou contractuelles	5 500 000	5 500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 493 461	1 538 184
Résultat de l'exercice	1 339 434	955 277
TOTAL situation nette :	12 333 047	10 993 614
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 257 367	9 383 067
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
FONDS PROPRES	21 590 414	20 376 680
Produits des émissions de titres participatifs		
Fonds dédiés	4 701 610	5 374 165
FONDS DEDIES	4 701 610	5 374 165
Provisions pour risques	183 789	161 470
Provisions pour charges	1 116 601	1 116 601
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 300 390	1 278 071
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		166 667
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		166 667
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	26 051	38 919
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 453 636	1 091 325
Dettes fiscales et sociales	1 010 870	1 176 728
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 645	76 538
TOTAL dettes diverses :	2 505 152	2 344 591
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 531 203	2 550 176
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	30 123 618	29 579 093

COMPTE DE RESULTAT

DE

L'EXERCICE 2019

Compte de Résultat (Première Partie)

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/09/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 208 603	163 018	1 371 621	1 363 980
Production vendue de services	1 312 101		1 312 101	957 946
Chiffres d'affaires nets	2 520 703	163 018	2 683 722	2 321 926
Production stockée			10 413 948	10 043 567
Subventions d'exploitation			410 524	694 432
Reprises sur amortissement et provision, quote-part s/subvention virée au résultat			661 156	1 293 965
Autres produits			672 562	1 655 767
Report des ressources non utilisées / Fonds dédiés				
PRODUITS D'EXPLOITATION			14 841 911	16 009 658
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			720 569	717 824
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(246 363)	249 707
Autres achats et charges externes			3 338 710	5 080 400
TOTAL charges externes :			3 812 916	6 047 930
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			496 694	431 887
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 850 791	4 937 174
Charges sociales			2 588 794	2 825 732
TOTAL charges de personnel :			7 439 585	7 762 906
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			495 992	465 654
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			537 248	68 486
Dotations aux provisions pour risques et charges			183 789	161 470
TOTAL dotations d'exploitation :			1 217 029	695 611
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			980 242	980 072
Engagements à réaliser sur fonds dédiés				11 230
CHARGES D'EXPLOITATION			13 946 465	15 929 636
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			895 446	80 022

Compte de Résultat (Seconde Partie)

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/09/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	895 446	80 022
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	67 711	36 373
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 188	
Différences positives de change	1 731	677
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	86 630	37 049
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions & engagements fonds dédiées	13 207	29 239
Intérêts et charges assimilées	2 174	8 984
Différences négatives de change	1 849	1 155
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	17 229	39 378
RÉSULTAT FINANCIER	69 401	(2 329)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	964 846	77 694
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	664 062	1 078 356
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et report fonds dédiées		
	664 062	1 078 356
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	289 475	200 773
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	289 475	200 773
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	374 587	877 584
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	15 592 603	17 125 064
TOTAL DES CHARGES	14 253 170	16 169 787
BÉNÉFICE OU PERTE	1 339 434	955 277

FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Reconnue d'utilité publique
(décret du 4 janvier 1963 modifié)

L'ANNEXE

au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019
dont le total est de 30 123 617,93 euros et au compte de résultat de l'exercice
dont le total des charges est de 14 253 169,60 euros
et dont le total des produits est de 15 592 603,18 euros
dégageant un bénéfice de 1 339 433,58 euros
l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période
du 1er janvier au 31 décembre 2019

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers sont établis conformément au règlement du Comité de la Réglementation Comptable. (C.R.C.) n° 99 - 01 du 16/02/1999, relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Principales méthodes comptables :

Immobilisations et Amortissements : voir rubrique Immobilisations ci-après.

Méthode de dépréciation des stocks :

Les stocks de produits finis d'ouvrages d'Editions sont dépréciés à hauteur de :

- 70% de la valeur comptable des productions de l'année N -1
- 90% de la valeur comptable des productions de l'année N -2
- 100% de la valeur comptable des productions des années antérieures.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la date d'arrêt des comptes, selon le barème suivant :

- créances de 91 à 120 jours sont dépréciées à hauteur de 20%
- créances de 121 à 365 jours sont dépréciées à hauteur de 40%
- créances de plus de 365 jours sont dépréciées à hauteur de 100%

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIF

AU

31 DECEMBRE 2019

Les immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon les probabilités de vie et d'utilisation des biens.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, "prorata temporis".

Immobilisations incorporelles :

Logiciels	2 ans
Progiciels	4 ans

Immobilisations corporelles :

Matériel informatique	4 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel outillage	5 ans
Mobilier	10 ans
Agencements, installations	10 ans
Construction (Suger et Charenton)	40 ans

1. Les **ouvrages et collections** appartenant à la bibliothèque de la Fondation ne sont pas amortis. Ils sont évalués à leur coût historique depuis l'origine.

Selon une expertise réalisée début 2013, "la valeur de remplacement" des ouvrages & collections de la bibliothèque, peut s'appuyer sur cette méthode (basée sur les factures d'acquisitions).

Cette méthode ne prend évidemment pas en compte la valeur des ouvrages & collections reçus en don.

Ils constituent la bibliothèque et sont dans leur ensemble un élément du patrimoine de la FMSH.

Ils font l'objet d'une rénovation permanente qui permet ainsi de les conserver dans un état intact.

La bibliothèque de la FMSH apporte, par son enrichissement en ouvrages peu édités et ses collections complètes, un outil de recherche scientifique indispensable au monde des sciences humaines et sociales. Le montant des acquisitions d'ouvrages et de périodiques de la Bibliothèque s'élève en 2019 à 84 736,73 €, financé intégralement par subvention d'investissement.

Ce qui porte le montant des ouvrages et périodiques à 10 307 921,70 € pour 2019.

Il convient de noter que les droits d'accès aux périodiques consultables sur des sites en lignes s'élèvent à 142 738,02 € en 2019, comptabilisés au compte 618300 "abonnements en ligne".

2. Les biens amortissables sont depuis 2011 (sur recommandation de l'IGAENR) financés sur fonds propres. (Logiciels, matériels de bureau et mobilier)

3. Le bâtiment de Charenton acquis au mois de septembre 2010 pour la somme de 2 980 480,34 € frais d'acquisition compris, a été mis en service le 11 mars 2011, et amorti à partir de cette date.

L'acquisition de l'immeuble de Charenton-Le-Pont a été décomposé entre terrain et construction, sur la base d'une expertise externe menée par un cabinet d'expert auprès de la cour d'appel de Paris.

Immobilisations

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/09/20

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	591 007		33 135
TOTAL immobilisations incorporelles :	591 007		33 135
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	989 945		
Constructions sur sol propre	1 990 535		
Constructions sur sol d'autrui	3 593 128		
Constructions installations générales	745 385		
Matériels & ouvrages (bibliothèque)	10 261 235		84 962
Installations générales, agencements et divers	1 837 666		34 741
Matériel de transport	17 822		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 853 666		55 111
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	32 242		25 100
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	21 321 625		199 914
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	381		
Prêts et autres immobilisations financières	72 989		15 726
TOTAL immobilisations financières :	73 370		15 726
TOTAL GÉNÉRAL	21 986 002		248 775

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			624 142	
TOTAL immobilisations incorporelles :			624 142	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			989 945	
Constructions sur sol propre			1 990 535	
Constructions sur sol d'autrui			3 593 128	
Constructions installations générales			745 385	
Matériels & ouvrages (bibliothèque)		225	10 345 972	
Inst. générales, agencements et divers		666	1 871 741	
Matériel de transport			17 822	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		7 622	1 901 156	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		32 242	25 100	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		40 755	21 480 784	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		381		
Prêts et autres immo. financières			88 715	
TOTAL immobilisations financières :		381	88 715	
TOTAL GÉNÉRAL		41 136	22 193 642	

Amortissements

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/09/20

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	516 380	64 429		580 809
TOTAL immobilisations incorporelles :	516 380	64 429		580 809
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	388 431	49 763		438 194
Constructions sur sol d'autrui	2 867 017	89 828		2 956 845
Constructions installations générales	155 732	20 695		176 427
Matériels & ouvrages (bibliothèque)	34 114	1 845		35 959
Inst. générales, agencements et divers	1 004 538	126 624		1 131 162
Matériel de transport	17 822			17 822
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 478 125	142 807		1 620 932
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	5 945 778	431 563		6 377 341
TOTAL GÉNÉRAL	6 462 159	495 992		6 958 150

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	64 429		
TOTAL immobilisations incorporelles :	64 429		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	49 763		
Constructions sur sol d'autrui	89 828		
Constructions installations générales	20 695		
Matériels & ouvrages (bibliothèque)	1 845		
Installations générales, agencements et divers	126 624		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	142 807		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	431 563		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	495 992		

LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

274800 Prêts 1% logement

Contribution 2014	12 357,72	
Contribution 2015	14 360,50	
Contribution 2016	14 504,00	
Contribution 2017	15 702,00	
Contribution 2018	16 004,00	
Contribution 2019	15 726,00	
	<hr/>	<hr/>
		88 654,22

Dépôts et cautionnement

2751 Dépôts Suger

SAEMES - dépôt parc de stationnement- rue de l'école de médecine	61,00	
		<hr/>
		61,00

88 715,22

4 - LES STOCKS ET LES TRAVAUX EN COURS

	Brut	Dépréciation	Net
3500/3950 Publications (a)	1 117 639,02	1 058 027,80	59 611,22
	1 117 639,02	1 058 027,80	59 611,22
3450 Travaux en cours publications	7 950,00		7 950,00
4 - Total stocks et en cours	1 125 589,02	1 058 027,80	67 561,22

a) Stock publications

	31/12/2019	31/12/2018	
Stock initial	871 275,92	1 122 932,44	
Stock final	1 117 639,02	871 275,92	--- compte 3500 au 31/12/19
100%	990 591,30	727 874,83	
90%	39 613,17	43 576,72	
70%	45 406,64	43 649,59	
	42 027,91	56 174,78	
Provision en début d'exercice	797 648,59	1 044 413,91	
Provision en fin de période	1 058 027,80	797 648,59	--- compte 3950 au 31/12/19
100%	990 591,30	727 874,83	100%
90%	39 613,17	39 219,05	90%
70%	45 406,64	30 554,71	70%
Ecart de Stock	-246 363,10	251 656,52	compte 6032
Ecart de provision	260 379,21	-246 765,32	compte 68173/78173
Incidence/résultat de la période :	-14 016,11	4 891,20	

Les travaux en-cours des publications étaient au 31/12/2018 de :

7 950,00

Les travaux en-cours des publications chiffrés au 31/12/2019 sont de :

7 950,00

Ecart constaté

0,00 € compte 60321 en 2019

PRODUITS A RECEVOIR

Autres créances

41 Clients et comptes rattachés	338 358	
42 Personnels & comptes rattachés	5 574	
43 Organismes sociaux	5 140	
44 Etats & autres collectivités publiques (TVA)	167 240	
	<hr/>	516 312
 <i>467 Charges de fonctionnement réparties aux institutions hébergées</i>		
467000 Débiteurs/Créditeurs divers	548 420	
467250 Autres débiteurs divers	219 865	
	<hr/>	768 285
468700 Produits à recevoir divers (dont MSHA)	662 920	
	<hr/>	662 920
468710 Contrats de recherche (RA) à recevoir	0	
	<hr/>	0
47280 Avances aux chercheurs	69 300	
	<hr/>	69 300
Total -Autres créances		2 016 817

486 Charges constatées d'avance

~ sur factures d'abonnements de revues	16 057
~ sur factures diverses(maintenance, loc.photoc.,loc.mobilères)	29 929
~ sur factures diverses (formation, assurances, réservation hôtels, foires)	18 186
	<hr/>
	64 172

50 Valeurs mobilières de placement

Elles se composent principalement :

503 FCP CM-CIC PROTECT.90	300 000
506 OBLIGATIONS	200 000
	<hr/>
	500 000

51 Disponibilités**12 993 446**

La FMSH a implémenté en 2018 la solution proposée par le CIC, laquelle introduit pour la première fois une faible part de risque en capital et qui associe trois produits :

- Un compte à terme à 8 ans, sans aucun risque en capital servant un intérêt de 0,80% l'an, pour 1,5 Million d'Euros
- Des parts d'un produit émis par le CIC dit « Stork 2021 », bénéficiant d'une garantie en capital à l'échéance à hauteur de 75%, pour 200 K€
- Des parts d'un produit émis par le CIC dit « Protective 90% », bénéficiant d'une garantie en capital à l'échéance à hauteur de 90%, pour 300K€

La FMSH, de par son statut de F.R.U.P., est totalement exonérée de fiscalité.

DEVELOPPEMENT DU PASSIF

AU

31 DECEMBRE 2019

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS ET DONS IMMOBILISES

		Subventions		Amortissements	Net	
		31/12/2018	Augmentations Diminutions	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019
MSH	1312	6 178 320	84 737	6 263 057		6 263 057
	1314/1394	1 870 854		1 870 854	1 870 854	0
	1315/1395	1 867 148		1 867 148	438 194	1 428 954
	1316/1396	1 116 513		1 116 513	1 116 513	0
	1318/13918	469 554		469 554	125 899	343 656
	1317	668 077		668 077		668 077
		12 170 467	84 737	12 255 204	3 551 460	8 703 744
SUGER	1381/1398	3 836 289		3 836 289	3 282 666	553 623
		16 006 756	84 737	16 091 493	6 834 126	9 257 367

Note:

1312

L'augmentation du montant des subventions concernant les biens non amortissables (ouvrages et collections) correspond au montant des acquisitions en 2019 d'ouvrages et de périodiques de la Bibliothèque, soit 84 736,73 €. La FMSH a suivi la recommandation de l'IGAENR en finançant sur fonds propres les acquisitions nettes d'immobilisations amortissables en 2019, constituées principalement de logiciels et de matériel informatique.

1314/1394 La subvention d'équipement est totalement amortie depuis le 31/12/2012.

1315/1395 L'aménagement de l'immeuble de Charenton-Le-Pont a fait l'objet d'une subvention prélevée sur les fonds dédiés du compte 19411, conformément à l'accord du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. dont le montant brut est de : 1 867 148 €.

S'agissant d'un relogement provisoire, la FMSH n'aura pas à renouveler ces investissements. Par conséquent, la subvention correspondante est constituée d'une subvention d'équipement sur biens amortissables (compte 1315). Le montant des reprises cumulées s'élève à 438 194,21 € (dont 49 763 € au titre de 2019), soit une subvention nette de 1 428 954 € au 31/12/2019.

1318/13918 Une subvention d'équipement sur l'enveloppe intérêts désamiantage a été comptabilisée, à hauteur de 469 554€, correspondant aux investissements réalisés sur 2018. Le montant de la reprise 2019 s'élève à 125 899 €, soit une subvention nette de 343 656 € au 31/12/2019.

ETAT FONDS DEDIES

CATEGORIES DE TITRES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
1 - Fonds dédiés sur subvention sécurité	111 805,26	111 805,26
2 - Fonds dédiés sécurité prod financier	914 610,20	912 747,86
3 - Fonds dédiés sur subvention maintenance	433 961,45	433 961,45
4 - Fonds dédiés Ressources Affectées (RA)	3 219 319,15	3 791 530,65
5 - Fonds dédiés Collège d'Etudes Mondiales	21 914,43	124 119,92
TOTAL	4 701 610,49	5 374 165,14

194100/194600-FONDS DEDIES

1 - La variation des fonds dédiés sur subventions sécurité s'explique ainsi :

Aucun appel de fonds n'a été fait par l'EPAURIF au titre de 2019.

2 - La variation des fonds dédiés sécurité Produit Financier s'explique ainsi :

Pour mémoire, l'enveloppe au 31/12/2019, s'élève à : 914 610,20 €

4 - Fonds dédiés Ressources Affectées

Pour les subventions sur projets concernant plusieurs exercices consécutifs gérées en Ressources Affectées, si la subvention est supérieure aux charges engagées au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi est constaté en comptabilité dans la rubrique "fonds dédiés" au passif du bilan (projet à réaliser en n+1 dont le financement a été notifié lors des exercices précédents).

5 - Fonds dédiés Collège d'Etudes Mondiales

Le fonds dédié au Collège d'Etudes Mondiale a été créé en 2012.
Ce fond a été utilisé par le CEM pour 2019, à hauteur de 102 205,49€, ce qui amène le solde au 31/12/2019 à 21 914,43€.

au 31/12/2018

au 31/12/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

15160 Provision pour risques et charges	73 500	73 500
15300 Provision indemnités départ en retraite (a)	87 970	110 289
15320 Provision charges Collège d'Etudes Mondiales (b)	1 116 601	1 116 601
	1 278 071	1 300 390

Notes:

- (a) cette provision est calculée sans actualisation ni prise en compte d'une probabilité de départ ou de décès. Elle inclut les charges sociales afférentes aux sommes provisionnées.

- (b) cette provision correspond aux sommes perçues au titre de la régularisation de TVA sur les années 2009 à 2011, qui seront consacrées au financement du Collège d'Etudes Mondiales

Provisions Inscrites au Bilan

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 04/09/20

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour le CEM Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour le 50ème anniversaire Autres prov. pour risques et charges	73 500 1 116 601 87 970	73 500	73 500	73 500 1 116 601 110 289
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 278 071	183 789	161 470	1 300 390

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	66 067 797 649 29 767 423 773	12 080 260 379 64 068 196 733	38 617	78 147 1 058 028 55 218 620 505
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 317 255	533 260	38 617	1 811 898

TOTAL GÉNÉRAL	2 595 326	717 049	200 087	3 112 287
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

EMPRUNTS ET DETTES

164 Emprunt et Avances

16400 Emprunt Charenton	0
-------------------------	---

	0
--	----------

180 Comptes de liaison

1801 CID s/livres MSH	259 714
-----------------------	---------

1808 MSH s/livres CID	-259 714
-----------------------	----------

	0
--	----------

Emprunts & Dettes	0
------------------------------	----------

VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME

40 Fournisseurs

4000	Fournisseurs MSH	634 931
4010	Fournisseurs Editeurs-cid	286 130
4017	Fournisseurs retenue de garantie	0
4080	Factures non parvenues	532 576

1 453 636

41 Clients

4117	Clients Suger	26 051
------	---------------	--------

26 051

42 Personnel

42120	Rémunérations dues	40
42710	Saisie arrêt	367
42820	Provision p/congés payés, CET et CDD	472 453

472 860

43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux

43110	URSSAF salariés	145 190
43190	AGESSA & MAISON DES ARTISTES	1 586
43720	MUTUELLE AG2R	24 753
43731	CPM - CHORUM PREVOYANCE	12 578
43732	RETRAITE MEDERIC	42 005
43781	CILGERE 1% (construction)	50 658
43782	Formation continue Fondation	4 928
43783	Formation continue CDD	4 099
43784	AGEFIPH	10 832
437850	DUP Œuvres sociales	9 492
437851	DUP Fonctionnement	1 582
43802-04	Charges s/CP + CET + CDD	208 094

515 797

VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME (SUITE)

44 Etat et autres collectivités publiques

44560	TVA Déductible	0	
44571	TVA Collectée à 2,10%	0	
44700	Taxe s/salaires	5 283	
			<hr/>
			5 283

46700	Débiteurs/créditeurs divers	0	
			<hr/>
			0

468710	RA à recevoir	17 094	
			<hr/>
			17 094

47 Comptes d'attente

47000	Compte d'attente	18 819	
47150	RA en attente d'imputation	0	
47260	AGF(assurances/chercheurs invités gérées p/le scrt scientifique)	4 733	
			<hr/>
			23 552

AUTRES

INFORMATIONS

État des Échéances des Créances et Dettes

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/09/20

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	88 654		88 654
Autres immobilisations financières	61		61
TOTAL de l'actif immobilisé :	88 715		88 715
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	338 358	338 358	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	5 574	5 574	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 140	5 140	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	167 240	167 240	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 500 505	1 500 505	
TOTAL de l'actif circulant :	2 016 817	2 016 817	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	64 172	64 172	

TOTAL GÉNÉRAL	2 169 704	2 080 989	88 715
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 453 636	1 453 636		
Personnel et comptes rattachés	472 860	472 860		
Sécurité sociale et autres organismes	515 797	515 797		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 213	22 213		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	40 645	40 645		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	2 505 152	2 505 152		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Charges à Payer

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/09/20

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	532 576
Dettes fiscales et sociales	675 708
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 208 284

Produits à Recevoir

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/09/20

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	45 961
Personnel	1 411
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	645 826
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	17 425
TOTAL	710 623

Charges et Produits Constatés d'Avance

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/09/20

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	64 172	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	64 172	

Engagements Financiers

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/09/20

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	249 792
La FMSH s'est engagée à apporter à la Fondation Campus Condorcet une participation annuelle aux frais de gestion pour un montant de	249 792
Un bail emphytéotique concernant la Maison Suger lie la MSH et la Ville de Paris	

TOTAL	249 792
--------------	----------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

FMSH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/09/20

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

RESULTAT EXCEPTIONNEL

1) Les produits exceptionnels comprennent principalement :

Autres produits exceptionnels	664 062 € (a)
Produits sur exercices antérieurs	0 €
	<hr/>
	664 062 €

Les charges exceptionnelles comprennent principalement :

Charges sur exercices antérieurs	83 998 € (b)
Autres charges exceptionnelles	204 815 € (a)
Pénalités, amendes fiscales	662 €
	<hr/>
	289 475 €

a) Produits et charges exceptionnels :

Pour l'essentiel, régularisation en 2019 de produits et charges auparavant enregistrés en Ressources Affectées (RA) à hauteur de 450 K€, et concernant des reliquats de contrats dont les actions sont terminées.

b) Régularisation de la participation 2018 de la FMSH à l'IEA de Paris, réglée en 2019 à hauteur de 66K€.

AUTRES INFORMATIONS

a) Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23/05/2006, il est indiqué que la rémunération globale versée au cours de l'exercice aux trois plus haut cadres dirigeants s'élève à : 84 777 € détaillés comme suit :

Président du Directoire :	34 039 (brut)
Vice-Président du Directoire :	24 769 (brut)
Vice-Présidente du Directoire :	25 968 (brut)

Pour rappel, le plafond maximal annuel 2019 de la Sécurité Sociale est de 40 524 €, le maximum de 3 fois ce plafond est donc de 121 572 € annuels.

b) Conformément à la réglementation du Code de commerce, le montant des honoraires au titre du contrôle légal des comptes annuels inscrit en comptabilité s'élève à 27 700 € HT.

OBSERVATIONS SUR LES COMPTES

Les comptes 2019 restent établis en application du règlement comptable CRC 99-01 du 16/02/1999. La FMSH n'ayant pas opté pour l'application anticipée du nouveau règlement ANC 2018-06 du 05/12/2018, L'application de ce dernier deviendra obligatoire au 1er Janvier 2020.

En outre, la FMSH a été impacté par la crise sanitaire relative à l'épidémie COVID-19. La crise a contraint la Fondation à recourir au télétravail ainsi qu'à des mesures de chômage partiel lorsque celui-ci n'était pas possible. Les sites de SUGER, CHARENTON et RASPAIL ont dû être fermés au cours de l'épisode sanitaire. Cette crise a un impact sur les activités de la FMSH sans qu'il soit possible d'estimer précisément sa magnitude exacte sur les comptes à la fin 2020.

Effectifs 2019 ¹

STATUT	ETPT
FONCTIONNAIRES	36,10
SALARIES	97,95
TOTAL	134,05

¹ L'effectif est calculé à partir de 2019 sur un global regroupant les effectifs sous plafond d'emploi et hors plafond d'emploi. Les ETPT (Equivalents temps plein travaillé) correspondent aux effectifs de référence à la fois pour établir le coût moyen d'un ETP et pour identifier les moyens humains déployés pour la mise en œuvre des activités et projets au sein de la fondation, quelle que soit l'origine du financement de la masse salariale correspondante.

Cette évolution vers une analyse globale des effectifs suit la réalité de fonctionnement de la Fondation, notamment par la nécessité d'intégrer certains effectifs en CDI financés par des ressources affectées.

Le financement des 142 ETP sous plafond d'emplois n'est plus couvert depuis plusieurs années par la DGF et la fondation a dû modifier son mode de gestion en travaillant au développement de ses ressources propres.